



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OFFRES DE STAGE AUX COLLÉGIENS ET LYCÉENS : OUVERTURE DE LA NOUVELLE PLATEFORME « 1ÉLÈVE1STAGE »

Mardi 21 janvier 2025

Depuis ce mardi 21 janvier à 14h, une plateforme unique « 1élève1stage » est ouverte aux employeurs pour déposer leurs offres de stage d'observation à l'attention des élèves.

Ce nouveau site rassemblera toutes les offres de stage à destination des collégiens de 4^e et de 3^e et des lycéens de seconde générale et technologique. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche encourage les acteurs publics et privés à proposer des stages, pour faire connaître leurs métiers et participer à leur attractivité, et continuer ainsi de renforcer le lien entre l'école et le monde professionnel. Un kit de communication à leur attention propose des supports graphiques, affiches et flyers, ainsi que des documents de présentation et un tutoriel vidéo.

<https://1eleve1stage.education.gouv.fr>

Un dispositif étendu aux lycéens

Depuis 2024, le stage d'observation est obligatoire pour l'ensemble des 560 000 élèves de seconde. Cette année, il aura lieu **du 16 au 27 juin 2025**. Ce stage, qui peut se dérouler en entreprise, en administration ou en association, offre aux lycéens une occasion précieuse d'approfondir leur découverte des métiers et d'affiner leurs choix d'orientation.

Prochaines étapes pour les élèves et leurs familles

À partir du 13 février, la plateforme ouvrira également ses fonctionnalités aux élèves et à leurs familles. Ceux-ci pourront alors consulter les annonces publiées, candidater aux offres qui les intéressent et signer numériquement leurs conventions de stage directement sur la plateforme. [Une FAQ dédiée est disponible sur le site du ministère.](#)

Contact presse

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv